

CERTIFICAT MEDICAL A

(ex-fiches I et II)

Je soussigné (e) docteur _____ en médecine , certifie avoir examiné

NOM.....PRENOM.....

Né (e) le :

et certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique :

- Du volley-ball y compris en compétition.

Et/ou

- Du beach-volley y compris en compétition.

- **Simple Surclassement**

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin examinateur :

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident est remis en mains propres à l'intéressé(e) ou son tuteur légal qui a été informé (e) des risques en cas de fausse déclaration lors de l'interrogatoire, pour faire valoir ce que de droit.

(recto)

Le certificat médical de non contre - indication du volley-ball nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique du volley-ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre , en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

Le médecin s'attachera à rechercher :

-Par l'interrogatoire :

1-les facteurs de risques cardio-vasculaires :

Age, Sexe, Tabac, Diabète, HTA, Antécédent personnel et familial (notamment de mort subite, ou « de gros cœur »), Dyslipidémie , Obésité, Des signes de MARFAN) .

2-Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort :

(palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie,...)

-La réalisation d'un électrocardiogramme (recommandée) :

1-Dés la première licence de 12 ans à 35 ans à répéter tous les 2 ans.

2-Tous les ans après 35 ans.

-De réaliser un test d'évaluation cardiaque S.T.T (systolic Tension Time) pour les adultes :

Le sujet doit effectuer la montée d'une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds , la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer, 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos , à la fin de l'effort et à la troisième minute de récupération . ON effectue ensuite la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

-Conseiller de réaliser une épreuve d'effort à partir de 40 ans chez l'homme.

-De réaliser une échocardiographie selon les résultats de l'ECG , les antécédents familiaux ou devant l'existence d'un souffle organique.

-De demander des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l'enfant ou l'adolescent.

CERTIFICAT MEDICAL B

(ex-fiches III)

Je soussigné (e), *docteur* en *médecine du sport* certifie avoir examiné

NOM.....PRENOM.....

Né (e) le :

et certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique :

- Du volley-ball y compris en compétition.

Et/ou

- Du beach-volley y compris en compétition.

Date de l'Electrocardiogramme :

Date de l'Echocardiographie :

Date des Radiographies :

Fait à le

Signature et cachet du médecin du sport examinateur :

AVIS DE LA COMMISSION MEDICALE DE LA FFVB ou par dérogation de la CRM.

→FAVORABLE

→DEFAVORABLE

Fait à le

Signature et cachet du médecin fédéral. Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident est remis en mains propres à l'intéressé (e) ou son tuteur légal qui a été informé (e) des risques en cas de fausse déclaration lors de l'interrogatoire, pour faire valoir ce que de droit.

(recto)

CERTIFICAT à faire remplir par un médecin du sport.

Le certificat médical de non contre - indication du volley-ball nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique du volley-ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre , en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

Le médecin s'attachera à rechercher :

-Par l'interrogatoire :

1-les facteurs de risques cardio-vasculaires :

Age, Sexe, Tabac, Diabète, HTA, Antécédent personnel et familial (notamment de mort subite, ou « de gros cœur »), Dyslipidémie , Obésité, Des signes de MARFAN) .

2-Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort :

(palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie,...)

-La réalisation d'un électrocardiogramme (obligatoire) datant de moins de 2 ans.

-De réaliser une échocardiographie (obligatoire une fois) .

-De demander des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l'enfant ou l'adolescent.

FICHE MEDICALE VETERAN

Je soussigné (e) *docteur* en *médecine du sport* , certifie avoir examiné

NOM.....PRENOM.....

Né(e) le :

et certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique :

- Du volley-ball y compris en compétition.

Et / ou

- Du beach-volley y compris en compétition.

Fait à le

Signature et cachet du médecin examinateur :

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident est remis en mains propres à l'intéressé(e) ou son tuteur légal qui a été informé (e) des risques en cas de fausse déclaration lors de l'interrogatoire, pour faire valoir ce que de droit.

(recto)

CERTIFICAT à faire remplir par un médecin du sport.

Le certificat médical de non contre - indication du volley-ball nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique du volley-ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre , en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

Le médecin s'attachera à rechercher :

-Par l'interrogatoire :

1-les facteurs de risques cardio-vasculaires :

Age, Sexe, Tabac, Diabète, HTA, Antécédent personnel et familial (notamment de mort subite, ou « de gros cœur »), Dyslipidémie , Obésité, Des signes de MARFAN) .

2-Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort :

(palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie,...)

-La réalisation d'un électrocardiogramme (obligatoire) :

1-Tous les ans.

-De réaliser un test d'évaluation cardiaque S.T.T (systolic Tension Time) pour les adultes :

Le sujet doit effectuer la montée d'une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds , la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer, 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos , à la fin de l'effort et à la troisième minute de récupération . ON effectue ensuite la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

-Une épreuve d'effort conseillée à partir de 40 ans chez l'homme et 50 chez la femme.

-De réaliser une échocardiographie selon les résultats de l'ECG , selon les antécédents personnel/familiaux , devant l'existence d'un souffle, ou HTA.